

ECURIES CONDE FERREIRA

Le Grand Couroy

77640 JOUARRE

Tél 06 80 84 29 44

Mail : conde-ferreira@wanadoo.fr

Internet : www.ecuriescondeferreira.com

Siret 410 603 716 00011



CONTRAT D’INSCRIPTION EN STAGE – SAUT D’OBSTACLES

Du..... au

CAVALIER / CAVALIERE

Nom.....Prénom.....

Date de naissance..... /..... /.....à.....

Adresse.....

Code postal Ville

E-mail.....@.....

N° licence FFE.....Niveau équestre.....

Numéros de Téléphone

Cavalier.....

Père.....et/ou Mère.....

Nom de la personne(s) à contacter en cas d’urgences

.....Tel :

**Fournir Document Hospitalisation Urgence Signé*

PONEY/CHEVAL

Nom.....

Age.....Taille.....Entier / Hongre / Jument (rayer les mentions inutiles)

- Sur paille
- Sur copeaux -Supplément 50 €
- Le Poney/Cheval est à jour de ses vaccins
- Certifier que le Poney/Cheval est exempt de maladie
- Être en possession du livret signalétique du Poney/Cheval

Conditions Générales de Vente

1. Règlement Intérieur

Un règlement intérieur des écuries est applicable pendant la période du Stage. Les cavaliers, leurs représentants légaux et leurs accompagnateurs s'engagent à respecter ce règlement intérieur. Tout manquement au règlement intérieur correspond au non-respect du présent contrat et peut donner lieu à une sanction voire à l'exclusion du séjour.

2. Assurance

La pratique de l'équitation peut exposer un cavalier à des risques de dommages corporels et l'organisateur rappelle vivement l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant ces risques.

Chaque cavalier participant au stage est couvert par une licence FFE pour l'année civile en cours. Il a également recueilli un avis médical favorable et ne présente aucune contre-indication à la pratique de l'équitation.

Conformément à l'article L321-4 du Code du sport, je reconnais avoir été informé(e) de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la pratique de l'équitation peut m'exposer, ainsi que des conditions d'assurance offertes par la licence FFE et des modalités permettant de souscrire des garanties complémentaires détaillées et sur www.pezantassurance.fr.

3. Participation au Stage

Le participant au stage s'engage à

- respecter les autres cavaliers
- respecter sa monture
- respecter les consignes de l'organisateur et du personnel des écuries
- respecter l'environnement

Le représentant légal du participant au séjour est informé par l'organisateur de l'obligation de porter un casque aux normes.

Un gilet de protection est recommandé. Si le représentant légal du stagiaire l'impose à ce dernier, merci d'en informer le responsable du stage en cochant la case ci-dessous

- Port du Gilet de Protection Obligatoire
- Port du Gilet de Protection Non Obligatoire

4. Vol/dégradation de matériel

Les cavaliers sont responsables de leurs affaires. L'organisateur du séjour n'a aucune obligation de surveillance des affaires personnelles de ses clients. En cas de vol ou de dégradation de matériel, l'organisateur est déchargé de toute responsabilité.

5. Responsabilité hors leçons d'équitation

Les cavaliers souhaitant être dans les écuries à un autre moment que pour s'occuper de leur poney/cheval le feront sous leur entière responsabilité. Les stagiaires ne sont pas tenus de manipuler des chevaux ne leur appartenant pas. Aucun recours ne pourra être encouru envers les écuries en cas d'accident.

5. Image des personnes

Les cavaliers ou leurs accompagnateurs sont susceptibles de faire l'objet de prises de vues individuelles ou collectives lors des activités proposées durant le séjour. Lorsqu'ils acceptent la captation de leur image, ils cèdent irrévocablement à l'organisateur, le droit d'exploiter leur image à des fins commerciales et notamment, de la promotion des activités équestres, sur tous supports existants ou à venir. Toute personne s'opposant à l'utilisation à d'autres fins que d'information, de son image individuelle ou de celle de son enfant mineur doit en informer l'organisateur avant toute prise de vue.

- Je déclare accepter l'utilisation de mon image ou celle de mon enfant par l'organisateur dans le cadre de la pratique de ses activités équestres.
- Je déclare refuser l'utilisation de mon image ou celle de mon enfant par l'organisateur dans le cadre de la pratique de ses activités équestres.

7. Tarifs et Conditions de Paiement

Le coût du stage est de 700 Euros pour 5 Jours (140 Euros par jour). Un coût supplémentaire de 50 Euros est demandé pour un équidé sur Copeaux

Si vous souhaitez qu'un deuxième cheval/poney participe au stage un supplément de 150 Euros vous sera demandé pour ce dernier

Un acompte de 250 Euros est demandé à l'inscription du Stagiaire. Il sera encaissé au début du stage.

Si stage à la journée, le coût journalier du stage est de 180 Euros

Le stage doit être soldé au début de la période auprès d'une personne responsable de l'accueil du stagiaire

8. Modalités d'annulation

Lorsqu'un cavalier est inscrit à un stage, une place lui est réservée, permettant ainsi la gestion d'autres inscriptions, de la logistique et de l'ensemble du personnel organisateur.

Les stages réservés ou réglés plus de 2 mois à l'avance, seront remboursables sur présentation d'un certificat médical de contre-indication à la pratique de l'équitation pour le cavalier ou certificat vétérinaire pour l'équidé.

Aucun remboursement ne sera effectué pour toute annulation à moins de 15 Jours du Stage. Le chèque d'acompte sera alors encaissé

Pour tout autre motif d'empêchement du client, la demande de remboursement sera étudiée par la direction de l'organisateur qui se réserve le droit de refuser le remboursement.

Les cavaliers arrivés en retard ne pourront en aucun cas prétendre rattraper ce retard, ou prétendre à une éventuelle réduction.

Je reconnais avoir pris connaissance et accepté les trois pages de ce contrat d'inscription.

Signature du client précédée de la mention « lu et approuvé » :

Fait à..... le.....

***A COMPLETER PAGE « HOSPITALISATION D'UN ENFANT MINEUR » SANS DATE
NE SERT QUAND CAS D'ACCIDENT NECESSITANT DES EXAMENS HOSPITALIER***

HOSPITALISATION D'UN ENFANT MINEUR

AUTORISATION DE SOINS, TRAITEMENTS, INTERVENTIONS ET ANESTHESIES

Je soussigné, M, Mme..... Tél :
Adresse
Né(e) le

Agissant en qualité de représentant légal, en tant que :

- ♦ Père
- ♦ Mère
- ♦ Tuteur

Nom Prénom.....Né(e) le.....

Donnons l'autorisation aux médecins, chirurgiens à pratiquer :

- ♦ Transfert aller et retour dans un Centre Spécialisé d'un autre centre Hospitalier
- ♦ Intervention chirurgicale que nécessite l'état de notre enfant
- ♦ Réalisation d'une anesthésie locale ou générale
- ♦ Examens complémentaires et explorations fonctionnelles (endoscopie, cathétérisme cardiaque, etc)

A Le

Signature du représentant légal,

AUTORISATION POUR LA SORTIE D'UN ENFANT MINEUR

Je donne l'autorisation à

Nom

Prénom

Degré de parenté Aucun – Responsable des Ecuries Condé-Ferreira

De sortir mon enfant du service des URGENCES de l'hôpital de.....

A Le

Signature du représentant légal,

NE PAS OUBLIER :

- ✓ La photocopie de l'attestation carte vitale du représentant légal de l'enfant
- ✓ La photocopie de la pièce d'identité du représentant légal de l'enfant
- ✓ La Carte d'identité du Responsable des Ecuries au moment de l'hospitalisation